

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 4

Artikel: Avant les débats

Autor: Ford., I.O.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous importe c'est l'attitude du gouvernement. Comment M. Asquith, s'il avait été loyal, aurait-il pu attendre que les débats fussent engagés pour s'assurer de la correction de ses procédés ? Comment pouvait-il, lui vieux parlementaire, ignorer les règlements de la Chambre, ou ne pas s'en enquérir ? Car la motion Grey n'était pas une surprise sortant tout à coup d'une boîte ; on la connaissait à l'avance, on en parlait depuis longtemps dans la presse et dans le public. Gardons-nous des jugements téméraires : mais ceci nous a l'air d'une comédie, d'un coup monté à l'avance, et dont les femmes sont les dupes. Seulement, nous l'avouons, cette conduite ne nous pousse pas à tenir en haute estime le gouvernement de S. M. Britannique. Qui manque une fois à sa parole recommencera. Qui est capable d'un escamotage ne reculera pas devant un second. Passez muscades !..

Car, il faut qu'on le sache, le gouvernement anglais avait des engagements vis-à-vis des suffragistes. En novembre 1911, M. Asquith avait formellement déclaré à M^{rs} Fawcett que le gouvernement était disposé à introduire une loi électorale, à considérer comme en faisant partie intégrale un amendement donnant le droit de vote aux femmes, et à défendre cet amendement dans toutes ses phases. Comment M. Asquith a-t-il tenu cette promesse ? Puis, quand, en mars 1912, le « Conciliation Bill » fut, selon l'expression de M. Lloyd George, « dynamité », on affirma aux femmes qu'elles n'avaient rien à regretter, qu'un projet de loi déposé par un membre n'avait aucune chance de succès, tandis qu'un projet gouvernemental les offrait toutes au contraire. Et maintenant, on escamote le projet gouvernemental en leur offrant, pour les consoler, de faire déposer un projet particulier, un de ces projets qu'il y a un an on leur déclarait non-viables... Aussi à l'unanimité, toutes les sociétés suffragistes ont-elles refusé cette offre dérisoire, et demandé le dépôt d'un projet gouvernemental.

Mais on comprend qu'elles soient lasses d'être ainsi bernées, traitées en enfants, à qui l'on fait, puis retire une promesse, que leur dignité en souffre, que leur patience soit à bout. Et pourtant le ton des journaux qui nous arrivent cette semaine est amer, mais non découragé. Les militantes ont immédiatement recommencé leur guerre de guérillas — que les journaux continentaux, soit dit en passant, ont le grand tort d'exagérer, en ne relatant que ces incidents bruyants, comme s'ils étaient les seules manifestations des femmes anglaises, et en laissant ainsi dans l'ombre l'énorme travail parfaitement digne et légal des autres Sociétés. L'Union nationale, elle, va reprendre sa campagne dans toutes les élections contre tous les candidats libéraux. Si le gouvernement actuel tombe, faute d'une majorité à la Chambre, il saura à qui s'en prendre. Ce sera l'illustration d'un vieux proverbe pittoresque :

« Qui donne et qui reprend
« Va dans la gueule du serpent !... »

E. Gd.

Avant les Débats¹

Leeds, 18 janvier 1913.

A l'heure actuelle, les suffragistes anglaises de tous les partis attendent anxieusement que les amendements de la loi élec-

torale concernant les femmes soient présentés à la Chambre des Communes. Il est probable qu'au moment où cet article sera imprimé et lu en Suisse, notre sort sera fixé. Je vais toutefois exposer ici notre situation, afin que, quoi qu'il arrive, mes lecteurs sachent ce que nous avons fait.

Le premier article du *Reform Bill* dit que cette loi sera applicable à toutes les personnes du sexe masculin. Ces mots du « sexe masculin » doivent évidemment être supprimés pour que les femmes obtiennent le droit de vote. C'est ce que va proposer Sir Edward Grey.

Si cette motion établissant le principe du suffrage féminin est acceptée, et nous espérons fermement qu'elle le sera, un amendement organisant alors le fonctionnement du suffrage féminin sera présenté par le chef du parti socialiste. S'il échoue, il en sera présenté un autre, donnant droit de vote à toutes les femmes chefs de famille (c'est-à-dire à celles qui payent des impôts), et à toutes celles dont le mari est chef de famille. Environ sept millions de femmes, parmi lesquelles toutes les veuves et célibataires qui paient leurs propres impôts, seraient ainsi « affranchies ». La plupart de ces femmes appartiennent aux classes les plus pauvres : ouvrières de fabrique, petites commerçantes, tenancières d'hôtels meublés, etc.

Si ce second amendement est repoussé, un troisième sera mis et avant, donnant le droit de vote seulement aux femmes chefs de famille qui ont déjà le suffrage municipal. Environ un million et quart de femmes seraient affranchies de la sorte, dont 82 % d'ouvrières. Les femmes mariées seraient exclues.

Il est d'ailleurs inexact de dire que cet amendement est basé uniquement sur la fortune, puisqu'il ne donnera qu'un seul vote à chaque femme. La duchesse la plus riche n'aura pas plus de voix que la plus pauvre ouvrière. En Angleterre, il n'y a qu'un très petit nombre de femmes des classes supérieures qui administrent leur propre fortune, et d'après ce troisième amendement celles qui acquerraient le droit de vote seraient dans la proportion de 17 % tout au plus.

L'Union nationale des sociétés pour le suffrage féminin (N. U. W. S. S.) a envoyé plusieurs députations à M. Asquith (notre premier ministre) et à presque tous les membres de la Chambre des Communes, et l'Union sociale et politique des femmes (W. S. P. U.) en délèguera une à M. Lloyd George, le 23 janvier.

Les membres du Parlement ont reçu des députations, soit dans leurs circonscriptions, soit à Londres, à la Chambre des Communes, pendant ces quatre dernières semaines ; en outre ils ont été inondés de centaines ou même de milliers de cartes postales écrites soit par des électeurs, soit par des femmes. Des milliers de résolutions, votées dans des assemblées de toute sorte de sociétés politiques ou sociales, sont parvenues aux membres du gouvernement comme aux députés. La plupart des Unions ouvrières les plus nombreuses, telles que l'Union des employés de chemins de fer, et l'Union des ouvriers du gaz, qui comptent chacune plusieurs milliers de membres, ont envoyé des résolutions demandant instamment que les femmes soient comprises dans la réforme électorale. Cent quarante grandes villes ont adressé des résolutions analogues au Premier Ministre. Et maintenant, l'Angleterre entière a les yeux sur la Chambre des Communes, et attend le résultat de notre propagande et de nos efforts.

Pendant les jours compris entre le 24 et le 28 janvier à 11 h. du soir, nous « serons de piquet » devant les cinq portails menant à la Chambre des Communes ; c'est-à-dire que deux

¹ Nous publions cette lettre, bien qu'elle ait été écrite avant les événements que nous venons de relater, parce qu'elle donne une idée très claire et très juste du travail accompli et de l'état des esprits à l'égard du *Reform Bill*.

membres de toutes les sociétés suffragistes (la police n'en autorisant que deux à la fois) se tiendront là, debout, portant nos différentes couleurs, pendant une heure ou deux, temps au bout duquel elles seront relayées par deux autres.

Nous serons là le vendredi 24 de midi à 6 heures, moment où la Chambre se sépare, le lundi 27 et le mardi 28 de midi à 11 heures du soir. Nous viendrons de toute l'Angleterre et de toute l'Ecosse, et les femmes les plus célèbres et les plus connues seront présentes. Notre présidente, M^{rs} Fawcett, par exemple, aura son tour, tout comme les autres. Pendant ce temps, quelques-uns des membres jeunes et actifs se promèneront lentement de long en large en portant de grandes affiches.

La W. S. P. U. ne se joint pas, en tant que société, à cette démonstration, mais bon nombre de ses membres seront présents; les autres sociétés seront officiellement représentées. Nous savons par expérience que de voir des femmes silencieuses et dignes se tenir tout le jour devant le palais du Parlement, quel temps qu'il fasse, les riches comme les pauvres, les femmes célèbres comme les ouvrières, les jeunes comme les vieilles, tout cela énerve les députés et met beaucoup d'entre eux singulièrement mal à l'aise ! Or c'est justement ce que nous voulons.

Les noms des femmes qui prennent part à cette manifestation seront publiés dans les journaux, afin que tous sachent combien nous la prenons au sérieux. Je ne peux décrire le chagrin de celles qui, devant participer à d'importantes assemblées suffragistes dans d'autres parties de l'Angleterre, ne peuvent être des nôtres en cette occasion, car chacune de nous désire de tout son cœur faire acte de présence.

On sent que notre cause amène dans la Chambre des Communes une agitation telle qu'aucun autre sujet depuis longtemps n'en a provoqué, et, chose encore plus importante, les députés réalisent peu à peu que si nous sommes vaincues, leur situation sera très grave. Non pas que le mouvement militant augmente beaucoup, sauf dans les petites sociétés, mais, à chaque élection complémentaire et naturellement aux prochaines élections générales, tous les fonds de l'Union nationale, qui s'élèvent à plus de 20.000 livres sterling (500.000 fr.) par an et qui augmentent constamment, tous nos efforts, toute notre action seront employés contre le gouvernement; et d'autres sociétés travaillant aussi dans ce sens, les libéraux se trouveront de la sorte en mauvaise posture.

La Ligue suffragiste des Actrices a pétitionné pour obtenir la permission de plaider elle-même notre cause devant la Chambre des Communes. On le lui a refusé, comme on l'avait refusé en 1907 à l'Union Nationale.

Quand cet article paraîtra, tout le monde saura le résultat des débats. Mais qu'il nous soit favorable ou non, j'espère que mes lecteurs comprendront que nous autres Anglaises, nous ne serons ni découragées, ni effrayées. Le succès de notre cause peut être retardé, mais elle triomphera forcément un jour, car la nation est avec nous.

I. O. FORD.

P.-S. Il est glissé une faute d'impression dans mon article du 10 décembre. C'est 5000 personnes qui se sont jointes à l'Union nationale en quelques mois, et non pas 500.

« La femme a si longtemps vécu agenouillée dans l'ombre que nos yeux prévenus ont peine à saisir l'harmonie des premiers gestes qu'elle ébauche en se dressant dans la clarté du jour. »

Maeterlinck.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

OLIVE SCHREINER. *La Femme et le Travail*. Edition française par T. Combe; avec une préface d'Emilie Gourd. Lausanne, Payot & C^{ie}. 131 pages; 2 fr.

Un livre étrange, décidément ! L'auteur a la puissance et la fougue des prophètes. Son regard perce les brumes du présent et s'en va découvrir, bien loin dans l'avenir, la cité édifiée par la justice, embellie par l'amour, au-dessus de laquelle brillera la flamme immortelle du bonheur, que les hommes poursuivent encore en tâtonnant. Et cet accent chaleureux, cette conviction victorieuse entraînent et gagnent la confiance. Mais ces pages ne révèlent pas seulement un esprit prophétique; elles ont aussi quelque chose du plaidoyer. Un prophète moderne est toujours, plus ou moins, un conférencier ou un avocat. Et M^{me} Olive Schreiner n'a pas échappé à ce défaut. On se laisse entraîner par sa fougue, et puis, — tout au fond de soi-même, — on murmure : « Mais, enfin ! elle aurait pu dire tout cela, non en un volume, mais en vingt pages. » Hélas ! oui, il faut reconnaître que ce petit livre est encore bien long et que les répétitions y abondent; pourtant, M^{me} T. Combe a déjà procédé à son égard à une toilette soignée. Mlle Emilie Gourd, dans une préface pleine d'admiration, nous avertit que la traductrice a adapté cette œuvre « à notre mentalité latine, en condensant, en élaguant les branches inutiles. »

Tel qu'il est, avec ses défauts qu'il serait puéril de cacher, il défend une belle idée qui n'a sans doute rien de nouveau, ni de subversif, pour les lecteurs du *Mouvement Féministe*.

Une longue introduction, sous le titre de « Parasitisme », fait en quelque sorte l'histoire de la position de la femme dans la société et celle du travail féminin; il y aurait bien quelques nuances à modifier, dans cette esquisse à grands traits de l'évolution humaine; mais l'impression qui s'en dégage est juste et frappante: la civilisation décline, les peuples s'amollissent, et leurs vertus s'atrophient parallèlement à l'épanouissement du parasitisme de la femme. M^{me} Schreiner reconnaît parfaitement qu'il y a d'autres causes encore à la décadence de certaines races et de certains grands empires; mais l'une des plus importantes est bien ce qu'elle nomme le parasitisme féminin. Ce mot désigne l'état de civilisation, où nous risquons de nous enliser, et qui pense honorer la femme en l'écartant du travail. Que de familles de petite bourgeoisie: maîtres d'état, professeurs, rentiers modestes, pour lesquelles le devoir mondain et moral exige de garder à la maison, dans une oisiveté languoureuse, les filles qui ne se marient pas. Le désœuvrement et l'inutilité sont tenus ainsi pour un signe de distinction. Dans le monde et le demi-monde, ce parasitisme-là est plus affecté et plus redoutable encore. Il s'y révèle déjà sous des aspects morbides, qui sont les premiers symptômes de la décadence. M^{me} Olive Schreiner dit carrément ce qu'elle pense; voici donc en quels termes elle résume cette notion du parasitisme et ses dangers: « L'accumulation des richesses fut toujours le premier terme, et la dégénérescence du mâle le dernier terme de la décadence de la nation. Mais entre deux, comme terme moyen, s'intercale le parasitisme de la femme, sans lequel le premier terme eût été sans danger et le dernier terme impossible. »

Mais ce parasitisme de la femme n'est pas dû seulement à la vanité bourgeoise ou à l'oisiveté ennuyée des riches; il ne faut pas oublier encore la crainte de la concurrence: typographes et professeurs, ouvriers de fabriques et employés postaux, et tant d'autres aussi, redoutent l'entrée de la femme dans les professions qu'ils occupent et considèrent comme un privilège de sexe. Cet ostracisme contribue par conséquent à augmenter cette situation lamentable: la femme se sentant des forces physiques, des capacités intellectuelles, des énergies morales, des réserves d'affection, dont elle ne sait que faire; car toutes n'ont pas une famille; et le cercle étroit de la famille ne peut former toujours l'extrême limite de leur besoin d'action.

Nous ne sommes donc pas surpris d'entendre l'auteur de ces pages conclure ainsi: « Nous réclamons donc notre entrée dans tous les champs de travail: ceux où règne la différence de sexe, car ici la femme qui porte la race en son sein doit se tenir aux côtés de l'homme qui engendre la race, si la sagesse humaine complète, dans tous les aspects de la vie, et dans l'activité harmonieuse de tous les instincts, doit arriver à sa perfection. Et nous réclamons aussi les champs de travail où la différence de sexe ne joue aucun rôle, car